



POLITIQUE

D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES **NOUVEAUX ARRIVANTS**



CHARGÉE DE PROJET ET RÉDACTION

Maude Grenier

en collaboration avec

Comité d'élaboration de la politique d'accueil
Comité de rédaction de la politique d'accueil

MISE EN PAGE

Amélie Gauthier, Ôze Publicité

CRÉDITS PHOTOS

**Alexis Rheault
David Rouault**

Avec la participation financière de :



Ce document est disponible en version électronique à l'adresse suivante : www.mrcmekinac.com

TABLE DES MATIÈRES

Message du préfet de la MRC de Mékinac.....	5
Membres du Comité d'élaboration de la politique d'accueil.....	6
Membres du Comité de rédaction de la politique d'accueil.....	7
Mise en contexte.....	8
Présentation de la MRC de Mékinac.....	9
Nos principes directeurs.....	10
Nos valeurs.....	11
Objectifs.....	12
Objectif général.....	12
Objectifs spécifiques.....	12
Objectifs (suite).....	13
Moyens privilégiés en matière d'accueil et d'intégration.....	14
Nos définitions.....	15
Conclusion & remerciements.....	16
Annexe 1.....	18
Annexe 2.....	21

MESSAGE DU PRÉFET DE LA MRC DE MÉKINAC



La Table des élus de la Mauricie s'engageait, fin 2017, à établir certaines priorités régionales tout en tenant compte des réalités de chacune des MRC et des villes composant cette belle région qu'est la Mauricie. Pour mener à bien cet engagement, une consultation fut réalisée, en août 2019, auprès des élus, des agents ruraux et des acteurs socioéconomiques de la région. Cette consultation avait pour objectif de recueillir des pistes d'action et ainsi réaliser une importante mise à jour de nos priorités régionales de développement.

La première priorité énoncée avait alors vivement interpellé notre MRC : *Faire de la Mauricie une région attractive, accueillante et inclusive*. Ainsi, nous avons une lecture précise de nos objectifs face aux problèmes de démographie, à l'exode des jeunes vers les centres urbains et au vieillissement de la population. Il nous fallait nous approprier cette première priorité régionale de manière à faire de Mékinac une région attractive, accueillante et inclusive.

Nous conserverons donc pour les années futures les objectifs suivants : développer nos stratégies de communication, accompagner davantage nos entreprises dans le but d'améliorer leur attractivité, mettre en valeur les attraits de notre territoire et surtout, favoriser l'attraction, l'accueil et la rétention de nouveaux arrivants, ces derniers apportant dans leurs bagages de grandes richesses et maintes expériences toutes aussi gratifiantes les unes que les autres.

Mékinac allait donc se démarquer davantage au printemps dernier en ajoutant à son équipe une coordonnatrice à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants. Sa mission ? Définir et ancrer les politiques de base essentielles à l'atteinte des objectifs liés à notre première priorité régionale. C'est donc avec beaucoup de fierté que le conseil des maires accueille aujourd'hui cette nouvelle politique d'accueil telle qu'élaborée par le comité mis en place par notre coordonnatrice, Mme Maude Grenier. Cette politique demeure un gage d'estime très positif envers ceux et celles qui font et feront toujours de Mékinac un lieu inclusif où il fait bon vivre.

Bernard Thompson, préfet



MEMBRES DU COMITÉ D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL

(EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Carrefour emploi Mékinac

Guy Veillette, directeur général
Yan Bellemare, agent Place aux jeunes

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, CLSC Saint-Tite

Julie Martin, organisatrice communautaire

Chambre de commerce de Mékinac

Mélanie Thiffeault, directrice générale

Comité territorial de développement social de Mékinac

Claude Trudel, président

Corporation de développement communautaire de Mékinac

Geneviève Ricard, directrice générale

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Antony Baker-Lacharité, conseiller en immigration régionale
Marylou Lafrenière, coordonnatrice régionale de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Municipalité d'Hérouxville

Bernard Thompson, maire et préfet de la MRC de Mékinac

Municipalité de Saint-Adelphe

Paul Labranche, maire

Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac

Guy Dessureault, maire

Municipalité de Saint-Séverin

Gérard Vandal, maire

Municipalité de Sainte-Thècle

Alain Vallée, maire

Municipalité régionale de comté de Mékinac

Maude Grenier, coordonnatrice à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants
Nadia Moreau, directrice du service de développement économique

Services Québec

Caroline Matteau, conseillère au service aux entreprises, à la formation et au partenariat local

Ville de Saint-Tite

Annie Pronovost, mairesse

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL

(EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Carrefour emploi Mékinac

Guy Veillette, directeur général
Yan Bellemare, agent Place aux jeunes

Chambre de commerce de Mékinac

Mélanie Thiffeault, directrice générale

Comité territorial de développement social de Mékinac

Claude Trudel, président
Ruben Michea, administrateur

Corporation de développement communautaire de Mékinac

Geneviève Ricard, directrice générale

Municipalité de Saint-Adelphe

Paul Labranche, maire



MISE EN CONTEXTE

Depuis quelques années, la démographie et la pénurie de main-d'œuvre sont au cœur des discussions. La MRC de Mékinac reconnaît les actions et les efforts réalisés depuis plus de vingt ans par différentes organisations du milieu, soit le Comité territorial de développement social de Mékinac, Place aux jeunes en région, le Carrefour emploi Mékinac et la Corporation de développement communautaire de Mékinac, favorisant ainsi l'établissement de nouveaux arrivants sur notre territoire.

En 2016, le Comité territorial en développement social de Mékinac, appuyé et accompagné de la MRC de Mékinac, a déployé un projet ayant pour objectif de mettre en place les conditions sociales favorables à la venue de nouveaux travailleurs, en réponse au manque de main-d'œuvre bien présent sur le territoire.

À la suite de ces actions, il apparaissait primordial de mettre en place un service d'accueil pour les nouveaux arrivants, qu'ils soient immigrants ou migrants, sur le territoire afin de les accompagner dans leur établissement et leur intégration. Ainsi, pour pallier le manque de structure permanente d'accueil, la MRC de Mékinac, en collaboration avec divers partenaires, a déposé une demande au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ainsi qu'à la Caisse Desjardins Mékinac-Des Chenaux afin d'embaucher une ressource à la coordination d'actions dont l'élaboration d'une politique d'accueil. La MRC de Mékinac assumera donc le leadership et la coordination de la politique, en partenariat avec les organismes du milieu.

En développant un service d'accueil, une synergie entre les actions sera créée tout en tenant compte des actions déjà réalisées par divers acteurs du territoire dont le Comité territorial de développement social, le Carrefour emploi Mékinac, les ministères et les organisations qui ont un mandat dans ce secteur d'activité.

Des rencontres de réflexions territoriales autour d'enjeux communs ont eu lieu en janvier et en février 2020, ce qui a permis de créer un chantier « Attraction du territoire », où plusieurs partenaires travailleront à mettre en place une stratégie et des actions concrètes afin de rendre la MRC de Mékinac, encore plus attractive. Parallèlement à la stratégie d'attraction, il s'agit d'une volonté globale du milieu, d'un désir d'agir et d'accueillir de nouveaux arrivants, d'élaborer une politique d'accueil et d'intégration sur notre territoire.

Également, le conseil a récemment adopté, en mai dernier, sa nouvelle déclaration d'inclusion franchissant ainsi une première étape dans le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, tout en contribuant à la lutte contre le racisme. La déclaration d'inclusion se veut également un facilitant pour la coopération et la solidarité sociale sur le vaste territoire de la MRC de Mékinac.¹

Bref, les partenaires du milieu se sont joints aux élus afin de bâtir notre structure d'accueil pour l'ensemble des personnes qui s'installent dans la MRC, qu'elles proviennent d'un autre pays, d'une autre province ou d'une autre région.

Bienvenue à tous!

La MRC de Mékinac,
FORTE
de son accueil

¹ La déclaration d'inclusion adoptée en mai 2020 se retrouve en annexe 1

PRÉSENTATION

DE LA MRC DE MÉKINAC

Forte de la présence de ses forêts (81 % du territoire) et de ses nombreux plans d'eau (plus de 2000), la MRC de Mékinac rayonne au cœur de la Mauricie par la qualité de vie qu'elle offre à ses habitants. Constituée en 1982, la MRC est bordée au sud par la MRC des Chenaux, à l'ouest par la Ville de Shawinigan, au nord par la Ville de La Tuque et à l'ouest par la MRC de Portneuf. D'une superficie de 5606 kilomètres carrés, la MRC de Mékinac se compose de 10 municipalités dont Saint-Tite, Hérouxville, Saint-Adelphe, Saint-Séverin, Sainte-Thècle, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Grandes-Piles, Saint-Roch de Mékinac ainsi que Trois-Rives et des TNO (territoires non organisés) de Mékinac totalisant une population de 12 392 habitants.

Étant la 2^e MRC la plus vieillissante au Québec, la MRC de Mékinac se démarque, entre autres, par l'accessibilité aux propriétés à des prix très abordables, ce qui n'est pas pour déplaire à de jeunes familles souhaitant s'y établir. De plus, par ses activités intergénérationnelles nombreuses, la mémoire collective et l'histoire de la MRC de Mékinac se transmettent aux citoyens de demain. Il s'agit d'une richesse incroyable et d'un partage des connaissances entre les jeunes et les aînés du territoire, un autre aspect d'une communauté distinctive.

D'un point de vue économique, le territoire regorge d'entrepreneurs passionnés et créatifs. La MRC de Mékinac offre un éventail diversifié et unique d'entreprises, d'industries et de commerces locaux, qui ont à cœur le développement et le rayonnement de leur région. Par ses différents secteurs, du tourisme à l'agriculture en passant par les industries manufacturières, l'activité économique dynamise le milieu dans un esprit de collaboration, par l'entraide et la solidarité. Cette solidarité se déploie aussi à travers certaines mobilisations citoyennes, car tous se sentent responsables de s'impliquer dans leur communauté. Cette mobilisation et ce souci de faire progresser notre région, tous ensemble, représentent une grande force du milieu.

L'indice démographique du territoire représente une variation de -4,4 % de 2011 à 2016², mais la communauté mékinacoise se relève constamment les manches afin de rendre le territoire des plus dynamiques. En effet, dans la MRC de Mékinac, du mentorat est disponible pour les entreprises, une multitude d'organismes communautaires répondent aux besoins de la population sur le terrain et des initiatives citoyennes voient le jour afin de revitaliser les milieux. Malgré un vaste territoire, un service de transport collectif est aussi disponible pour les Mékinacoises et les Mékinacois. Ce ne sont que quelques exemples qui démontrent les moyens mis en place afin de dynamiser le territoire et de le rendre accueillant.

En conclusion, étant situé en milieu rural, mais près des grands centres, le territoire offre un milieu de vie accueillant et bienveillant pour toutes personnes désirant s'y établir. La vitalité du milieu passe par les gens qui y vivent, mais surtout par les familles qui choisissent de s'établir et de choisir la MRC de Mékinac comme territoire d'adoption.



2 STATISTIQUE CANADA. Série Perspective géographique, Recensement de 2016 – Division (DR) de Mékinac, MRC (Québec) Chiffres de population et des logements. [En ligne] [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CD-Fra.cfm?TO-PIC=1&LANG=Fra&GK=CD&GC=2435>]

NOS PRINCIPES DIRECTEURS

Dans son approche, la politique d'accueil et d'intégration s'appuie sur des principes d'inclusion, d'ouverture et de respect. Nous croyons qu'il est nécessaire d'agir ensemble vers une communauté diversifiée en respectant le rythme de chacun face à l'adaptation d'un nouveau mode de vie et d'un nouvel environnement physique et social.

Une intégration réussie des nouveaux arrivants commence par la reconnaissance du bagage socioculturel de ceux et celles qui arrivent et par l'adhésion de l'ensemble des citoyens à la démarche. D'où l'importance de faire connaître ces lignes directrices, de les partager et de les respecter pour renforcer le sentiment d'appartenance à notre communauté.

Ensemble vers une communauté diversifiée et accueillante grâce à :

- ✓ La reconnaissance de l'importance des nouveaux arrivants sur le territoire comme un levier supplémentaire de développement grâce aux compétences, au savoir-faire, aux nouvelles idées et aux connaissances qu'apportent avec elles les personnes qui choisissent notre région;
- ✓ La qualité de l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants dans leur milieu de vie jouent un rôle essentiel dans la décision de demeurer sur le territoire de façon permanente. La MRC reconnaît que l'accueil repose sur la capacité aux citoyens à faire preuve d'hospitalité, d'ouverture d'esprit et de bienveillance envers les personnes qui ont choisi de s'établir sur le territoire;
- ✓ L'importance de la communauté et de la mobilisation des acteurs autour de l'accueil et l'intégration des nouvelles personnes. Une responsabilité partagée entre les municipalités de la MRC de Mékinac et les citoyens afin que tous se sentent interpellés par la démarche. Les nouveaux arrivants doivent comprendre ce qu'ils peuvent apporter à la communauté et vice-versa, tout en respectant leur propre rythme d'adaptation à un nouveau mode de vie, à une nouvelle culture et parfois, à l'apprentissage d'une autre langue;
- ✓ Les services de proximité offerts à l'échelle locale jouent un rôle majeur dans l'établissement d'une personne sur le territoire et il est essentiel pour un nouvel arrivant d'être informé dès son arrivée ou le plus tôt possible;
- ✓ La collaboration et la communication entre la MRC, les partenaires du milieu et les municipalités demeurent essentielles en matière d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants.

« La Ferme Pittet de Saint-Tite utilise les services d'employés du Guatemala et du Mexique. Claire Désaulniers, copropriétaire de l'entreprise, les accompagne lorsqu'ils font leurs achats dans les commerces locaux. Elle nous témoigne de l'accueil qu'ils reçoivent de la part du personnel de ces commerces. Plusieurs n'hésitent pas à partager leurs connaissances de la langue espagnole, afin de permettre un meilleur contact avec eux. »

Claire Désaulniers, copropriétaire de la Ferme Pittet de Saint-Tite



Credit photo : Katrine Dion Sinotte

« En mars 1980, je quittais la Suisse, avec des membres de ma famille, pour m'installer à Saint-Tite, et ce, après qu'on ait fait l'achat d'une ferme laitière. Je garde en mémoire l'accueil chaleureux reçu par les gens de Mékinac, et plus spécialement, les membres de la communauté agricole. »

Alphonse Pittet, De la Suisse à Saint-Tite

NOS VALEURS

Les valeurs suivantes sont l'assise de notre politique d'accueil et d'intégration et orienteront les actions mises en œuvre dans les municipalités :

RESPECT PROFOND ET MUTUEL

Il est important pour nous d'entretenir des liens respectueux dans une communauté ouverte aux autres, la nôtre. Il s'agit, entre autres, de promouvoir le respect des différences et d'engager des discussions afin de bâtir un environnement sans discrimination, ni intimidation.

OUVERTURE ET RECONNAISSANCE

En choisissant la MRC de Mékinac pour s'établir, le nouvel arrivant contribue à sa communauté d'accueil par son bagage, ses valeurs et sa culture d'origine. C'est un privilège pour nous de pouvoir compter sur sa présence sur notre territoire et nous reconnaissons sa valeur tout en respectant son rythme d'intégration.

ACCUEILLANT ET BIENVEILLANT

Notre porte est grande ouverte et nous avons le souci d'offrir un accueil chaleureux et bienveillant pour tous. Mékinac c'est une communauté tissée serrée, mais avant tout une terre d'accueil pour tous. Nous accordons une importance particulière à l'ouverture de chaque milieu, de chaque citoyen et de chaque municipalité dans l'accueil et l'intégration des nouvelles personnes sur le territoire.

SOLIDARITÉ, ÉGALITÉ ET COOPÉRATION

La MRC de Mékinac considère que l'entraide et la solidarité, entre citoyens, passent par des échanges courtois. La principale richesse de notre territoire, outre la qualité de vie des citoyens, est l'apport des personnes qui y vivent et leur sentiment d'appartenance à la MRC de Mékinac. Construire un avenir ensemble dans une communauté où les citoyens font preuve d'hospitalité, de coopération et de réceptivité.



« En 2006, je pense que ma belle étoile a aussi immigré avec moi. Ici, depuis le premier jour, je me sentais comme chez moi. Charmée par la neige, je m'amusais comme un enfant. Tout le monde était très accueillant, chaleureux et intéressé en moi et en ma vie avant d'arriver ici. [...] Maintenant, chaque fois que je pars au Mexique, mon petit coin au Québec me manque beaucoup. »

Dora Maria Caro Rios, Aurel Groleau, Gerardo Jaramillo et Hugo Jaramillo, Du Mexique à Sainte-Thècle

OBJECTIFS

OBJECTIF GÉNÉRAL

La politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants va permettre, sur le territoire, de mettre en œuvre un cadre de référence pour les municipalités et les citoyens pour la prise en compte de la diversité culturelle présente sur le territoire.

D'une part, cette politique vise toutes les personnes désirant s'établir sur notre territoire. Elle dispose d'un ensemble d'objectifs visant à créer un milieu inclusif, sans discrimination. D'autre part, une attention particulière est portée aux nouveaux arrivants immigrants.

Une telle politique favorise grandement l'engagement de tous les acteurs tout en développant le sentiment d'appartenance à la communauté. Il est de la responsabilité de tous les Mékinacois d'assurer un accueil courtois et bienveillant envers les nouveaux arrivants sur notre territoire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

ACTIONS CONCERTÉES

- Encourager le travail en collaboration et le partage d'information entre les organismes, les municipalités et les citoyens.
- Être constamment dans l'action et rester mobilisés autour de la démarche.

ATTRACTION

- Se doter d'une stratégie d'attraction du territoire impliquant les acteurs clés du milieu et mettre en place des actions concrètes afin de se démarquer et être une option pour de nouveaux arrivants.
- Faire une mise à jour annuelle de la stratégie et ainsi évaluer l'atteinte ou non de nos objectifs.

PRÉPARATION DU MILIEU

- Sensibiliser le plus grand nombre de citoyens à l'arrivée de personnes migrantes et immigrantes sur notre territoire.
- Outiller les municipalités, les entreprises et les employeurs pour un accueil et une intégration optimale.

ACCUEIL

- Mettre en place une structure d'accueil, y adhérer et la supporter.
- Impliquer tous les Mékinacois, qui auront une responsabilité collective, en faisant preuve d'hospitalité, d'ouverture d'esprit et d'écoute envers toutes les personnes qui choisiront de venir s'installer dans notre région.



« J'ai trouvé une excellente population, très accueillante. Je pourrais lire la joie à travers leur visage, de voir de nouveaux arrivants dans la municipalité où je vis, à Saint-Tite. Les gens étaient très chaleureux et généreux à mon arrivée. [...] J'ai préféré venir ici, parce qu'à Laval et à Montréal, c'est très stressant. L'accueil ici m'a séduit. »

Nicolas Tape, De Laval à Saint-Tite

OBJECTIFS (SUITE)

INTÉGRATION

- Favoriser les rapprochements interculturels en organisant des activités rassembleuses.
- Développer une meilleure connaissance de la diversité et de l'immigration.
- Soutenir l'intégration du nouvel arrivant en incluant tous les volets³; culturel, social et économique (francisation, scolarisation, habitation, employabilité, milieu de garde, santé et habitudes d'hygiène, loisirs et culture, transport, mobilisation) et trouver des alliés sur le terrain, au travail et dans le quotidien de la personne.
- Accompagner les entreprises et les employeurs pour l'intégration de nouveaux arrivants dans leur milieu de travail.

RÉTENTION

- S'assurer du bien-être et de l'épanouissement du nouvel arrivant et des membres de sa famille, s'il y a lieu.
- Encourager les municipalités et les entreprises à accorder une attention particulière à l'accueil des personnes immigrantes, et ce, sur le long terme.



« Dès le premier moment, où nous avons mis les pieds dans ce village, notre vie a changé. Dès le premier jour, nous avons reçu beaucoup de solidarité et de l'affection des gens. [...] Je pense que beaucoup de gens ne savent pas qu'il y a un endroit comme celui-ci, où il y a de l'amour, de la paix et beaucoup de générosité d'âme. Je remercie tout le monde d'avoir rendu ma vie aussi belle. Je ferais ce choix plus de mille fois. »

La famille De Rosalia, Chiara, Gaetano, Francesco, Aurora, Meredith Ann, De L'Italie à Saint-Adelphe



« Nous avons aussi la chance d'avoir des amis formidables attentionnés, qui ont su nous accompagner dans l'intégration des enfants pour diverses activités. Ils avaient tellement de choses à découvrir. Les gens continuent de s'informer de comment se passe leurs intégrations. Nous sommes très reconnaissants de toute cette affection et générosité qui nous a été témoignée. Nous avons de la chance d'avoir une région aussi chaleureuse et accueillante. »

La famille Gendron, Anaïs, Alexis, Deiby, Wilson, Aymeric, Marcela, Dominique et Pierre-Luc, De la Thaïlande et de la Colombie à Lac-aux-Sables

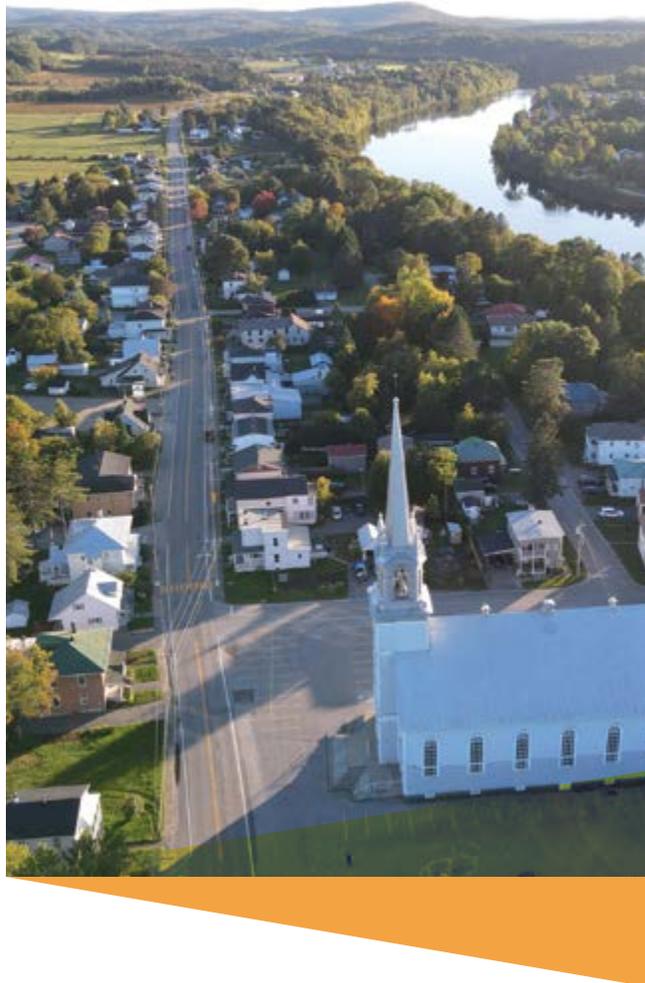
3 Se référer au Protocole d'accueil des nouveaux arrivants MRC Mékinac réalisé par le CTDSM

MOYENS PRIVILÉGIÉS EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

La présente politique s'appuie sur l'implication des municipalités pour mettre en lumière les forces vives du milieu et aussi pour s'assurer d'une attraction optimale et une rétention de leurs nouveaux arrivants.

Comme chaque municipalité a sa propre couleur, il est important d'adapter les démarches d'accueil et d'intégration aux réalités spécifiques des milieux.

Nous verrons dans un autre document, les actions concrètes mises en place en lien avec l'accueil et l'intégration sur le territoire.



« Installé depuis plus de dix ans à Notre-Dame-de-Montauban, j'ai commencé à côtoyer des citoyens du village. Et je peux vous dire que j'ai appris plein de choses. La première, parodiant Gilles Vigneault, est que « les gens de mon pays, ce sont des gens de paroles » et ces gens de paroles manifestaient de la curiosité, de l'intérêt et de l'ouverture. [...] Merci Mékinac, merci Québec. Vous m'avez ouvert la porte, vous m'avez accueilli, c'est le temps, pour moi, de vous offrir mon bagage. »

Ruben Michea, Du Chili à Notre-Dame-de-Montauban

NOS DÉFINITIONS

DANS LA PRÉSENTE POLITIQUE, ON ENTEND PAR :

DIVERSITÉ CULTURELLE

Ensemble des valeurs et des caractéristiques identitaires liées à la culture, dont l'origine ethnique, la langue, la religion et les appartenances multiples, incluant l'identité locale.

MRC, TERRITOIRE, RÉGION, MILIEU

Ces termes sont utilisés pour désigner la Municipalité régionale de comté de Mékinac.

NOUVEL ARRIVANT

Toute personne nouvellement arrivée dans la région depuis moins d'un an.

MIGRANT

Le terme *Migrant* désigne toute personne en provenance du Québec qui désire s'établir dans la région.

IMMIGRANT

Le terme *Immigrant* désigne toute personne en provenance d'un autre pays du monde.

ACCUEIL

L'accueil se définit par la manière et la capacité de recevoir de nouveaux arrivants sur notre territoire.

INTÉGRATION

L'intégration se définit par l'action de s'intégrer à une communauté, dans un nouvel environnement physique et social et dans un milieu de travail.

ATTRACTION

L'attraction se définit par les stratégies déployées pour attirer de nouvelles personnes à venir s'établir sur notre territoire.

RÉTENTION

La rétention est l'objectif ultime visé par cette politique. Elle se traduit par la capacité du territoire à retenir ses nouveaux résidents.

MÉKINACOIS

Citoyen qui réside dans la MRC de Mékinac.

FRANCISATION

Au Québec, processus par lequel une personne non francophone apprend et adopte le français comme langue d'usage normal et habituel dans différents domaines de la vie sociale.⁴

4 MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE L'INTÉGRATION ET DE LA FRANCISATION, *Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion* – Glossaire, novembre 2015. 12 p. [EN LIGNE]

[http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Glossaire_ImmigrationParticipationInclusion.pdf]

CONCLUSION

& REMERCIEMENTS

La présente politique met en évidence les éléments d'accueil et d'intégration sur lesquels doivent s'appuyer les municipalités, les organismes et les citoyens pour faciliter l'arrivée de nouveaux résidents et pour susciter l'adhésion de tous à la démarche.

Bien que de nouveaux citoyens choisissent la MRC de Mékinac comme terre d'accueil depuis quelque temps, nous nous devons de poursuivre nos efforts et collectivement parvenir à atteindre nos objectifs d'attraction, d'accueil, d'intégration et surtout de rétention. En ce sens, ce document détermine des orientations précises et des pistes d'action que nous devons mettre en place dans les prochains mois comme la sensibilisation des milieux à l'arrivée de nouvelles personnes, la stratégie d'attraction du territoire, la structure d'accueil, etc.

Les partenaires, les municipalités, les entreprises, les organismes et les citoyens jouent un rôle primordial en matière d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants et leur collaboration est non seulement souhaitée, mais essentielle pour en assurer le succès et la rétention de ces derniers.

Nous avons tous une responsabilité que ce soit en concertation ou en complémentarité avec les autres, afin de contribuer au développement du territoire et à sa revitalisation.

MERCI aux partenaires du **Comité d'élaboration** pour leur implication et leur intérêt à participer à la démarche.

MERCI aux partenaires du **Comité de rédaction** pour leur précieuse collaboration dans la création du document, mais aussi pour leur disponibilité et leur analyse précise du territoire.

MERCI à tous **ceux et celles qui ont participé** de près ou de loin à toutes les étapes, votre présence est importante.

MERCI au **Comité d'attraction du territoire** pour leur vision à long terme et les pistes d'action proposées.



ANNEXES

DÉCLARATION

DE LA MRC DE MÉKINAC POUR L'INCLUSION ET L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ

Monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac et il est résolu que la MRC de Mékinac adopte la déclaration suivante :

DÉCLARATION DE LA MRC DE MÉKINAC POUR L'INCLUSION ET L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ

PRINCIPES & VALEURS

SOLIDARITÉ, ÉGALITÉ & COOPÉRATION

La MRC de Mékinac adhère aux valeurs d'égalité entre les personnes, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression du genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

La MRC de Mékinac considère que l'entraide et la solidarité, entre citoyens, passent par des échanges respectueux. La principale richesse de notre territoire, outre la qualité de vie des citoyens, est l'apport des personnes qui y vivent et leur sentiment d'appartenance à la MRC de Mékinac.

RESPECT PROFOND ET MUTUEL

Il est important pour la MRC de Mékinac d'entretenir des liens respectueux dans une communauté ouverte aux autres, la nôtre. La tolérance envers la différence, l'acceptation de la diversité sous toutes ses formes, qu'elles soient culturelles, ethniques, sexuelles et de genre, sont des principes qui doivent être portés par l'ensemble de la société et auxquels la MRC de Mékinac adhère.

ACCUEIL, OUVERTURE ET INCLUSION

Notre porte est grande ouverte, la MRC de Mékinac a le souci d'un accueil chaleureux et bienveillant pour tous. La MRC de Mékinac et les municipalités représentent le milieu de vie, le lieu où habitent les personnes et le territoire d'appartenance.

Ainsi, la municipalité doit œuvrer à offrir à toutes les personnes habitant sur son territoire ou étant de passage, un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant, permettant à tous d'y être bien et de s'y épanouir.

Conseil des maires | Mai 2020
Résolution numéro 20-05-103

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QUE les droits fondamentaux des personnes ont été proclamés et enchâssés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et la Charte canadienne des droits et libertés (1982);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les MRC sont reconnues par l'État québécois en tant que gouvernements de proximité en étant le palier de gouvernance le plus près des citoyens et des citoyennes.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit œuvrer à offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant.

CONSIDÉRANT QUE la déclaration de principe de la Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) rappelle que l'égalité est un droit fondamental et qu'il constitue une valeur essentielle de la démocratie québécoise.

CONSIDÉRANT QUE malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités existent encore.

CONSIDÉRANT QUE des gestes politiques d'engagement en faveur de l'ouverture à l'autre, du respect de la diversité et de la différence sont encore nécessaires.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Mékinac représente aussi la diversité de ses citoyens et citoyennes, eux-mêmes représentatifs de toute la diversité québécoise, et que, en ce sens, elle déclare leur droit au respect, à la reconnaissance et à l'inclusion.

ENGAGEMENTS

Par la présente DÉCLARATION DE LA MRC DE MÉKINAC POUR L'INCLUSION ET L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ, la MRC de Mékinac se positionne contre toute forme de discrimination ethnique, culturelle, sexuelle ou de genre et s'engage à :

- Adopter une culture organisationnelle appuyée sur les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion;
- Promouvoir les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion auprès de ses partenaires, de la population et lors de ses interventions;
- Offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert, inclusif et accueillant;
- Promouvoir la présente Déclaration auprès de la population.

Adoptée à l'unanimité.



TABLEAU STATISTIQUE DE L'INDICE DÉMOGRAPHIQUE DANS LA MRC DE MÉKINAC (MOBILITÉ)⁵

CARACTÉRISTIQUE	MÉKINAC, MRC QUÉBEC (division de recensement)			QUÉBEC (Province)		
	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME
CHIFFRES						
MOBILITÉ - LIEU DE RÉSIDENCE 1 AN AUPARAVANT						
Total - Mobilité 1 an auparavant - Données-échantillon (25 %)	12 010	6 040	5 970	7 880 315	3 897 740	3 982 575
Personnes n'ayant pas déménagé	11 175	5 620	5 555	6 965 520	3 447 320	3 518 195
Personnes ayant déménagé	835	420	410	914 800	450 420	464 380
Non-migrants	300	145	160	547 410	269 850	277 560
Migrants	535	275	255	367 385	180 565	186 820
Migrants internes	520	270	250	305 465	149 335	156 135
Migrants intraprovinciaux	515	270	250	284 280	137 945	146 330
Migrants interprovinciaux	0	0	0	21 190	11 385	9 805
Migrants externes	15	10	0	61 920	31 235	30 685
MOBILITÉ - LIEU DE RÉSIDENCE 5 ANS AUPARAVANT						
Total - Mobilité 5 ans auparavant - Données-échantillon (25 %)	11 645	5 820	5 820	7 520 960	3 714 155	3 806 805
Personnes n'ayant pas déménagé	9 295	4 720	4 575	4 825 870	2 388 805	2 437 065
Personnes ayant déménagé	2 350	1 100	1 245	2 695 090	1 325 345	1 369 740
Non-migrants	940	415	525	1 507 665	741 220	766 440
Migrants	1 410	690	725	1 187 425	584 125	603 295
Migrants internes	1 375	680	700	949 170	464 830	484 340
Migrants intraprovinciaux	1 350	660	685	893 800	436 525	457 270
Migrants interprovinciaux	25	20	0	55 370	28 300	27 070
Migrants externes	40	15	25	238 250	119 295	118 960

5 Statistique Canada. 2017. *Mékinac, MRC [Division de recensement], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016*, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>] (site consulté le 27 octobre 2020).

